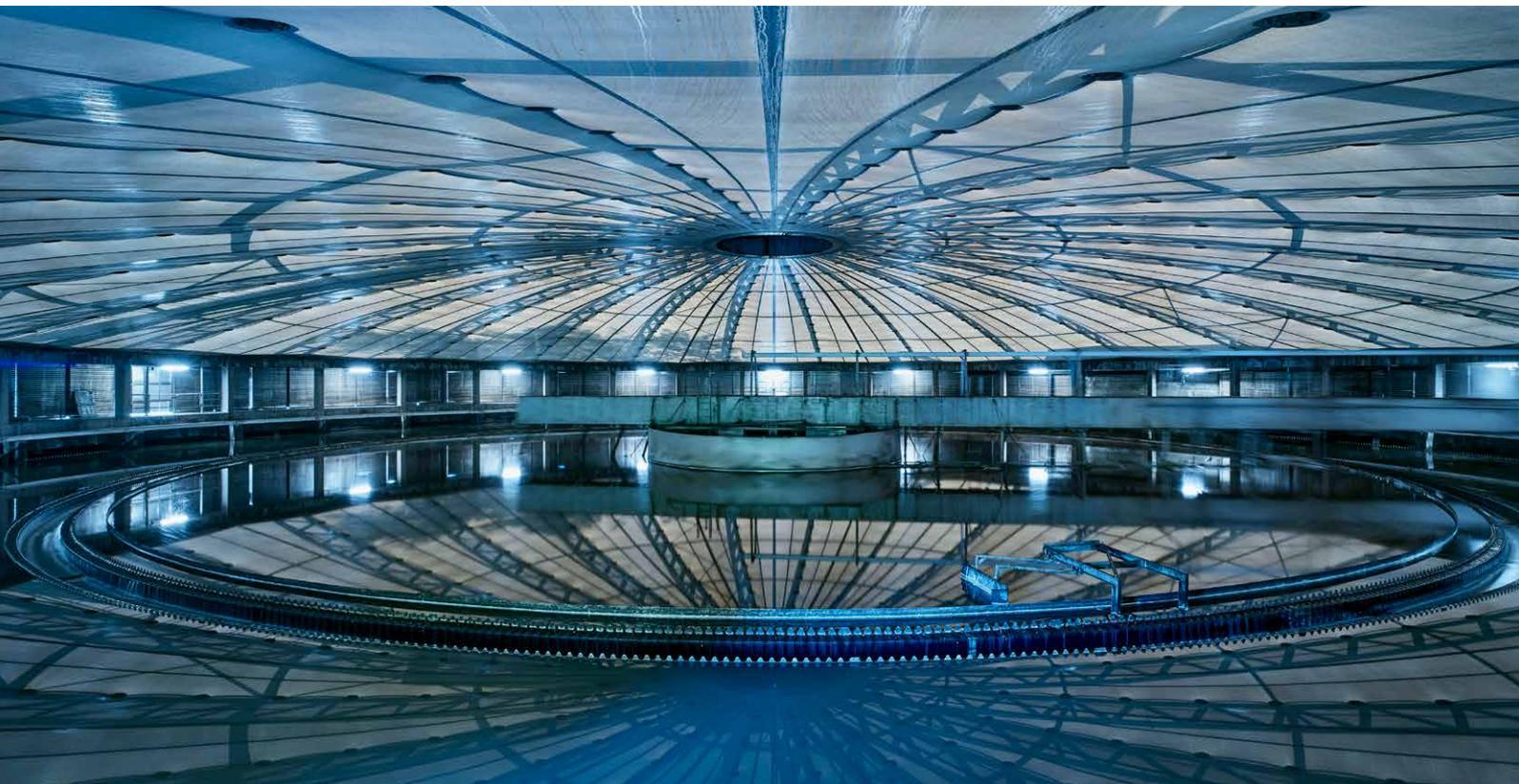




Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur
Association suisse Infrastructures communales
Associazione svizzera Infrastrutture comunali

ASIC – Le centre de compétence des communes et villes pour la gestion des infrastructures publiques



Rapport de gestion

2018

Le présent document comprend le rapport de gestion, le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice 2018 de l'Organisation Infrastructures communales OIC. Afin d'en faciliter la lecture, ce document utilise déjà le nom de l'Association suisse Infrastructures communales ASIC, qui sera valable à partir du 1^{er} janvier 2019.

Un nouveau nom pour un profil clair



Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur
Association suisse Infrastructures communales
Associazione svizzera Infrastrutture comunali



Alain Jaccard
Président

L'été dernier, lors de l'assemblée générale, nos membres ont pris à l'unanimité les décisions nécessaires afin que nous puissions fonctionner en tant qu'Association suisse Infrastructures communales ASIC à partir du 1^{er} janvier 2019. Vous vous demandez peut-être pourquoi changer de nom après 12 ans seulement. Ce changement s'explique par la révision des statuts de l'Union des villes suisses. L'ASIC deviendra ainsi une association dotée de sa personnalité juridique propre, mais restera selon ses statuts étroitement liée à l'Union des villes suisses en tant que section et à l'Association des Communes Suisses en tant que partenaire. Nous considérons que ces liens constituent une base importante pour représenter efficacement au niveau politique les intérêts de nos différents domaines thématiques.

Nous espérons que le nouveau nom est également suffisamment explicite. On nous a souvent demandé si nous étions un service de l'administration fédérale ou une entreprise privée. Nous espérons que l'adjonction des mots «Association suisse» clarifiera la situation. Tout comme il existe dans des communes et des villes des services dédiés aux infrastructures, à l'immobilier, à l'environnement et à l'énergie, nous nous considérons comme un service d'infrastructures de l'Union des villes suisses et de l'Association des Communes Suisses.

Les prestations que nous offrons à nos membres demeurent inchangées, notre mission est et reste la représentation des intérêts communaux, le partage des connaissances ainsi que l'information et la formation en matière d'infrastructures communales. Vous trouverez dans le présent rapport de gestion 2018 les thèmes prioritaires qui nous occupent actuellement. Les villes et les communes sont concernées par nombre de ces thèmes depuis des années, comme nous le sommes nous aussi. Nous continuons à nous engager pour vous! ■



Alexandre Bukowiecki Gerber
Directeur

L'essentiel en bref

Membres	257 (année précédente 261)
Secrétariat	3,0 équivalents plein-temps (inchangé par rapport à 2017)
Commissions techniques permanentes	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets • Eaux usées • Energie • Climat et environnement, y compris secrétariat de l'Alliance des villes suisses pour le climat (KBSS) • Gestion des infrastructures • Immobiliers • Routes
Groupes de travail en activité	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des prestations et des coûts dans l'entretien des routes • Groupe d'échange de vue (ERFA) d'exploitants de réseaux de canalisations • Groupe d'accompagnement pour les cours de chefs de voirie • Groupe d'échange de vue (ERFA) Planification énergétique et gestion des données énergétiques • Groupe d'échange de vue (ERFA) Indicateurs Logistique des déchets
Prises de position dans les procédures de consultation de la Confédération et d'organisations spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> • Train d'ordonnances relatives à l'environnement, automne 2018 • Révisions partielles d'ordonnances dans le domaine de l'énergie • Consultation relative à l'aide à l'exécution concernant le financement de l'élimination des déchets urbains
Cours et séminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Cours pour chefs de voirie (trois sessions) • Séminaire «Gestion des immeubles dans les communes – Tout va bien?» • Séminaire «Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?» • Séminaire avec la KBOB «L'achat de prestations de planificateurs, d'ouvrages et de services avec des contrats cadres» • Séminaire «Gestion de voirie – Bien organiser une tâche à responsabilité» (deux sessions) • Atelier «Protection de l'air dans les villes et les communes» • Cours pratique «Animaux sauvages en zone urbaine»
Congrès et manifestations	<ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité en zone urbaine • Assemblée générale du 15 juin 2018 à Bellinzone • 5^e congrès national sur le service hivernal
Nouvelles publications	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de contrat de concessions entre des communes et des prestataires de services privés pour la collecte de matières valorisables • Fiche d'information 2018/2019 «Collecte sélective de matières valorisables et de déchets»
Chiffre d'affaires	CHF 742'038.–
Bénéfice	CHF 29'990.–
Somme du bilan	CHF 900'098.–

Représentation des intérêts dans la politique fédérale



Engagement dans la politique fédérale

Téléphonie mobile 5G

Une augmentation des valeurs limites pour les installations de téléphonie mobile a été refusée une dernière fois en décembre 2016 par le Conseil des Etats. En mars 2018, une nouvelle motion était à nouveau présentée au même Conseil des Etats, motion qui demandait au Conseil fédéral de réviser l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) en vigueur, afin de l'adapter aux exigences de la numérisation rapide de l'économie et de la société, et de permettre en particulier l'introduction du nouveau standard de téléphonie mobile 5G.

L'ASIC reconnaît la nécessité d'un réseau mobile à grande capacité dans le contexte d'une numérisation qui progresse rapidement et préconise d'introduire sans tarder la nouvelle technologie 5G. Cela étant, conformément au principe de précaution stipulé dans la LPE, les gestionnaires

de réseau devraient être tenus, lors d'une éventuelle révision de l'ORNI, d'examiner sérieusement avec les autorités communales ou les services publics les avantages possibles d'une infrastructure privilégiant les microcellules, plus écologiques, et le cas échéant d'installer une telle infrastructure.

L'ASIC a, en collaboration avec l'UVS, présenté ces arguments aux membres du Conseil des Etats. Ce dernier a, lors de la saison de printemps 2018, refusé par 22 voix contre 21 la motion qui leur était soumise. Les discussions concernant l'assouplissement des valeurs limites se poursuivent.

Consultations et auditions

Le secrétariat et les commissions techniques élaborent dans les domaines thématiques qui intéressent spécifiquement l'ASIC les bases techniques en vue des auditions et des consultations organisées

par la Confédération. Selon la portée et la finesse technique des projets soumis, le point de vue de la pratique communale est pris en compte dans les prises de position de l'Union des villes suisses (UVS) et de l'Association des Communes Suisses (ACS); il arrive également que l'ASIC présente ses propres prises de position.

Tandis que l'ASIC a été inhabituellement sollicitée durant l'exercice par les dossiers politiques débattus au Parlement, son engagement dans le domaine des consultations et des auditions s'est concentré sur quelques dossiers spécifiques. Les prises de position concernant les modifications des ordonnances dans les domaines dévolus au DETEC (énergie, climat, déchets) portaient plutôt sur des aspects secondaires. L'ASIC a en revanche été particulièrement sollicitée pour les aides à l'exécution relatives à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) révisée.

- **Train d'ordonnances relatives à l'environnement, automne 2018**

De petites modifications ont été proposées pour l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM), l'ordonnance sur le CO₂ ainsi que l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED). Étant donné que l'allègement temporaire proposé pour l'élimination des cendres de bois risque de nuire à la protection des eaux souterraines et du sol et ne peut être justifié uniquement sur la base de coûts légèrement plus élevés pour les entreprises chargées de l'élimination, l'ASIC ont rejeté cette adaptation, notamment au regard du principe de précaution. Bien que pratiquement tous les cantons se soient également prononcés contre ces allègements, le Conseil fédéral a mis en vigueur la modification en question au début novembre 2018.

[Prise de position](#)

- **Révisions partielles d'ordonnances dans le domaine de l'énergie**

Cette audition dans le domaine de l'énergie comprenait un paquet de modifications de détails dans les ordonnances spéciales que sont l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnER), l'ordonnance sur l'énergie (OEnE) ainsi que l'ordonnance du DETEC sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité (OGOM). Pour ce qui est de l'OEnER, la prise de position proposait au Conseil fédéral de faire en sorte que même des installations photovoltaïques de petite taille (inférieures à 100 kWp) bénéficient également à l'avenir d'un soutien unique approprié se montant à environ 30% des coûts d'investissement, ce afin que l'extension de l'énergie solaire ne se limite pas aux grosses installations. Par ailleurs, on a soutenu pour l'OEnE la précision des règles concernant le «regroupement dans le cadre de la consom-

mation propre RCP» et proposé pour l'OGOM une meilleure évaluation de la production d'énergie à partir de déchets.

[Prise de position](#)

- **Consultation relative à l'aide à l'exécution concernant le financement de l'élimination des déchets urbains**

Selon l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), s'appliqueront au 1^{er} janvier 2019 de nouvelles règles concernant les responsabilités dans le domaine de la gestion des déchets urbains provenant d'entreprises. Les détails en seront précisés dans une aide à l'exécution qu'élaborera l'Office fédéral de l'environnement. Grâce au soutien résolu des membres de sa commission technique Déchets, l'ASIC a pu prendre position sur une série d'aspects détaillés. Malheureusement, nos propositions concernant la nécessité d'une définition de l'entreprise qui soit adaptée aux besoins des communes n'ont pas été

acceptées. Nous présenterons toutefois cette proposition lors de la première révision de l'ordonnance en été 2019.

[Aide à l'exécution](#)



Commissions techniques

Les sept commissions techniques sont les plateformes centrales pour l'échange d'expériences entre les représentantes et les représentants des villes, des communes et des associations de droit public. Sur la base des suggestions et des besoins relevés, le Comité et le secrétariat définissent les positions et les thèmes prioritaires pour des projets. Chaque commission technique tient en principe deux séances par année.

Commission technique Déchets

Préparation de la libéralisation partielle du marché des déchets commerciaux dans des conditions difficiles

Les villes, les communes et les associations intercommunales ont dû, dans des circonstances difficiles, préparer la libéralisation à partir de janvier 2019 du marché pour les déchets urbains des grandes entreprises avec plus de 250 équivalents plein temps. Des conditions difficiles car l'aide à l'exécution de la Confédération n'a été publiée qu'à la mi-décembre. Il s'est malheureusement avéré que la définition de l'entreprise choisie par la Confédération n'est pas très pratique. Les communes doivent maintenant s'occuper de structures d'entreprises et vérifier s'il existe des systèmes de gestion des déchets à l'échelle d'un groupe. La charge administrative supplémentaire est énorme et récurrente, alors que, si l'on se base sur une première évaluation, les besoins du marché concernant la nouvelle liberté au niveau de l'élimination des déchets sont faibles. Les informations fournies par nos représentants au sein du groupe d'accompagnement de l'Office fédéral de l'environnement n'ont pas été suffisamment entendues lors de l'élaboration de l'aide à l'exécution.



Succès politique pour la réorganisation du financement du recyclage de déchets d'équipements électriques et électroniques

La motion 17.3636 «Mesures à prendre d'urgence concernant le système de reprise et de recyclage des appareils électriques et électroniques», qui a été acceptée, pose les jalons pour résoudre le problème des resquilleurs au niveau du financement. L'ASIC s'est engagée dans le processus politique, avec l'Union des villes suisses et de l'Association des Communes Suisses, en soutenant la motion en question. Le Conseil fédéral a désormais la légitimité soit de fixer un cadre afin que l'ancien système qui reposait sur une base purement volontaire puisse être réformé en profondeur ou, le cas échéant, d'introduire une obligation générale. Les exigences des centres de collectes communaux seront respectées dans la mesure où les trois organisations de droit privé que sont SENS, SWICO et SLRS parviennent encore, sous la pression de cette obligation, à garantir leur financement ainsi qu'à fusionner leurs processus administratifs et logistiques afin que les centres de collecte et les recycleurs n'aient qu'un seul interlocuteur et qu'ils soient indemnisés pour couvrir les frais du recyclage des appareils

électriques. L'autre possibilité serait d'introduire un système obligatoire généralisé. [Motion 17.3636](#)

Innovations dans le domaine de la logistique des déchets

Les discussions menées au sein de la commission technique montrent à quel point la logistique des déchets évolue rapidement. Les premiers véhicules de ramassage entièrement électriques sont en service et semblent faire leurs preuves pour une utilisation quotidienne exigeante. L'essai pilote de la ville de Berne avec son système de collecte basé sur des sacs de couleurs a suscité l'intérêt au niveau national. Plusieurs projets de numérisation sont mis en œuvre, des villes et des communes testent des services de collecte de matières recyclables en coopération avec des services de livraison à vélo et des institutions sociales.

Autres thèmes de la commission technique Déchets

- Elaboration d'un modèle de concession pour la collecte de déchets urbains par des entreprises privées
- Indicateurs clés de performance pour la logistique des déchets



Commission technique Eaux usées et groupe de travail Réseaux de canalisations

Epuration des eaux: extension des STEP pour l'élimination des composés traces organiques

Comme plusieurs stations d'épuration ont déjà pu mettre en service les nouveaux paliers de traitement et que de nombreuses autres sont en phase de planification et de projet, la commission technique se concentre pour l'instant sur l'échange d'expériences.

Nouvelles recommandations concernant le financement des eaux usées et l'évacuation des eaux des biens-fonds

Les nouvelles recommandations «Système de taxe et répartition des coûts pour les infrastructures d'assainissement» et «Evacuation des eaux des biens-fonds» sont parues en 2018. Ces deux documents ont été élaborés en étroite collaboration

avec la VSA et plusieurs membres de notre commission technique y ont également participé activement afin que ces mêmes documents puissent être utilisables pour la pratique communale.

Recyclage du phosphore provenant des eaux usées: délai des études et de l'élaboration de la méthode, 2026, considéré comme trop court

A partir de 2026, le recyclage du phosphore provenant des eaux usées sera obligatoire selon l'OLED. Les exploitants de STEP sont donc tenus de commencer à évaluer les méthodes appropriées. L'ASIC (l'OIC à l'époque) a participé en 2018 à l'étude «Verfahrenstechnische Marktanalyse für die Phosphorrückgewinnung aus dem Abwasserpfad». Cette étude montre le niveau de développement actuel des méthodes en question. Idéalement, il faudrait que l'on puisse disposer d'ici 2026 de plusieurs méthodes qui puissent être mises en oeuvre à des coûts raisonnables.

Les membres de la commission technique Eaux usées en arrivent aujourd'hui à la conclusion que 2026 est un délai trop serré pour une mise en œuvre généralisée et qu'il conviendrait donc de le prolonger.

Autres thèmes de la commission technique Eaux usées et du groupe de travail Réseaux de canalisations

- Première expérience avec le BIM pour la planification de projets de construction de STEP
- Numérisation de la gestion des réseaux de canalisations
- Echange d'expériences concernant les propriétés des matériaux des canalisations et des intervalles de nettoyage

Commission technique Routes

Équipement de véhicules avec un feu jaune clignotant: plus de possibilité pour les véhicules communaux

L'ASIC demande depuis de nombreuses années, de concert avec des organisations actives dans la branche des transports, que des feux jaunes clignotants puissent également être autorisés sur des véhicules utilitaires dans le domaine communal. L'Office fédéral des routes a maintenant répondu à cette demande en procédant à une adaptation ad hoc et en publiant une directive à l'attention des offices cantonaux de la circulation routière.

Service hivernal: prise de position concernant la nouvelle norme de base VSS «Service hivernal»

La commission technique Route s'est engagée à plusieurs niveaux pour que la nouvelle norme de base VSS «Service hivernal» (SN 640 750) soit également utilisable pour les villes et les communes. Plusieurs membres de la commission technique ont collaboré à la révision de cette norme et ont souligné les besoins des villes et des communes dans ce domaine. Lors de la procédure de consultation qui s'en est suivie, l'ASIC a demandé quelques adaptations, lesquelles ont pu fort heureusement être prises en compte dans la nouvelle norme. La nouvelle check-list annexée à cette dernière est particulièrement utile pour le service hivernal communal.

Sécurité au travail: erreurs et confusions au sujet des «pantalons courts»: qu'en est-il actuellement?

Les prescriptions relatives aux vêtements de signalisation à haute visibilité pour des travaux dans l'espace routier public étaient définies dans la norme suisse 640 710. Il n'a donc plus été possible à partir de 2015 d'atteindre avec des pantalons courts le niveau de protection avec

des surfaces réfléchissantes exigé par la norme relative aux travaux dans l'espace routier public. Sur pression de la Société suisse des entrepreneurs, la VSS a étrangement retiré la norme en juillet, et ce, sans consulter les autres milieux concernés. La VSS renvoie uniquement à la norme européenne EN ISO 20471, laquelle ne précise toutefois pas quelles classes de protection sont requises pour quelles activités et quelles conditions météorologiques. On ne trouve qu'une annexe A qui indique comment évaluer les risques en fonction de la vitesse du trafic routier. En d'autres termes, chaque employeur concerné doit effectuer lui-même une analyse des dangers et imposer les vêtements de signalisation nécessaires en fonction de l'activité et des risques encourus. Une longue discussion menée au sein de la commission technique Routes de l'ASIC a révélé que la majorité des services d'entretien communaux continuera à être soumise à l'obligation de porter des pantalons longs. L'ASIC a abordé

ce sujet avec la SUVA et les services cantonaux des ponts et chaussées: la SUVA continue elle aussi à recommander le port de pantalons longs pour les travaux routiers. Les services cantonaux des ponts et chaussées s'en tiennent également à cette pratique.

Autres thèmes de la commission technique Routes

- Echange d'expériences sur le thème des véhicules électriques dans le domaine communal
- Planification du 5e congrès national sur le service hivernal
- Publication annuelle des indicateurs de coûts pour l'entretien, le service hivernal et les réparations de la chaussée (site web ASIC > Thèmes > Routes)



Commission technique Immobiliers

Echange d'expériences concernant les stratégies immobilières et des questions opérationnelles

Les séances de la commission technique ont été principalement consacrées à un échange d'expériences sur des thèmes stratégiques et opérationnels: les discussions ont porté sur la procédure d'établissement et de révision des stratégies immobilières communales, sur l'importance des différents labels pour l'énergie et le développement durable ainsi que sur les expériences faites avec les logiciels de gestion immobilière et les projets BIM.

Autres thèmes de la commission technique Immobiliers

- Echange avec le CRB
- Possibilités de promouvoir des projets de construction en bois
- Indicateurs financiers pour la gestion des immeubles dans les communes

Commission technique Gestion des infrastructures

Check-list: Dans quelle mesure les infrastructures communales sont-elles adaptées?

L'effondrement du pont de Gênes a récemment rappelé au monde à quel point une défaillance d'une construction pouvait avoir des conséquences tragiques. En Suisse, certains gestionnaires d'infrastructures doivent certainement aussi se poser dans ce contexte la question de l'état des infrastructures communales et quels risques ces dernières présentent. Comment une commune peut-elle gérer durablement ses infrastructures? L'ASIC (qui s'appelait alors encore OIC) et l'Agenda 21 pour l'eau ont publié un manuel pour les communes, ce en 2014 déjà et en collaboration avec les organisations concernées. Ce manuel explique la procédure que doit suivre une commune pour mettre en place une gestion systématique des infrastructures et pour pouvoir se protéger autant que possible des surprises

techniques et financières. L'ASIC a en outre publié une liste d'indicateurs qui permet de déterminer grosso modo la nécessité d'agir dans les domaines des routes, des réseaux d'eau potable, des canalisations et des immeubles.

Le CAS Infrastructures communales désormais bien établi sur le marché

La deuxième volée du CAS Infrastructures communales a débuté comme prévu en automne 2018. Cette filière de formation proposée par la HES du Nord-Ouest de la Suisse se base sur le manuel Gestion des infrastructures et transmet les compétences nécessaires pour implémenter la gestion des infrastructures dans les communes. L'ASIC est le partenaire de patronage de cette formation.

[Offre de formation continue CAS Infrastructures communales](#)



Commission technique Climat et environnement

Achats durables

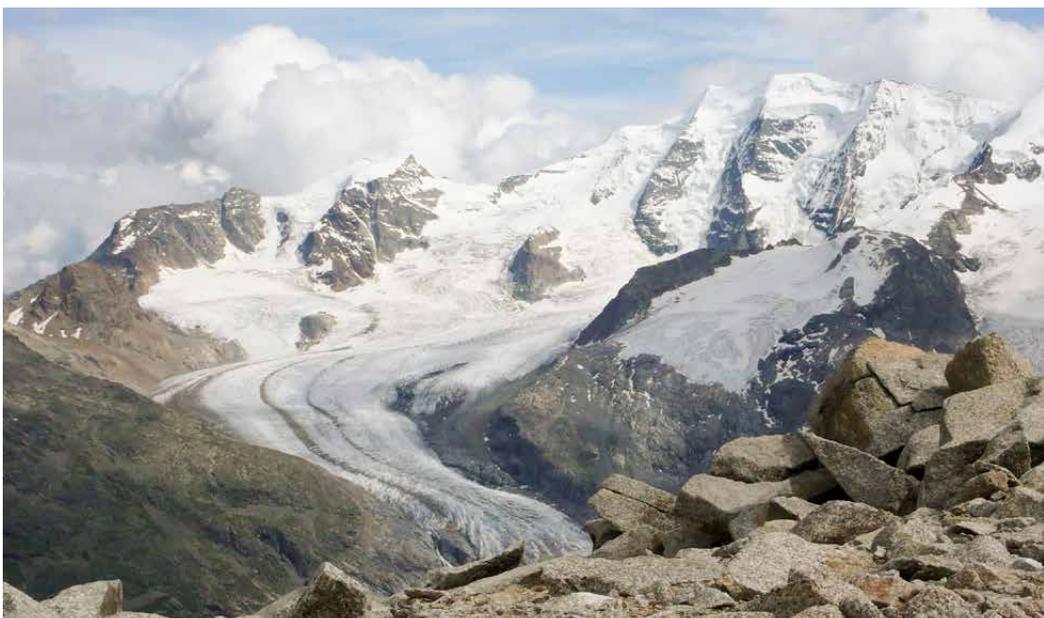
L'ASIC représente l'Union des villes suisses au sein de la commission technique Achats durables de la Conférence des achats de la Confédération (CA). Cette commission est idéalement formée de représentations de la Confédération, des cantons et des communes. L'un de ses objectifs est la consolidation des offres d'information élaborées ou financées par la Confédération dans ce domaine et destinées aux pouvoirs publics, tels que la Communauté d'intérêt écologique et marché Suisse (CIEM), la Boussole de durabilité, le standard Achats responsables 2018 de la Cité de l'énergie ou encore le «Guide des achats professionnels responsables» des cantons de Suisse occidentale. Il s'agit de créer ici un «one-stop-shop» qui mette à disposition des acheteurs publics de manière simple et pratique toutes les informations utiles concernant les achats durables.

Un premier résultat de l'ambitieux programme de travail de la commission technique ont été les Principes directeurs pour des achats publics durables, principes élaborés par les services d'achats centraux de la Confédération avec la participation de représentants des cantons, des villes et des communes. Ces principes sont valables pour les services d'achats de la Confédération, mais peuvent très bien être repris et appliqués par analogie, voire adaptés, par les services d'achats des entreprises liées à la Confédération, des cantons et, en particulier, des villes et des communes.

[Conférence des achats de la Confédération CA](#)

Relance de l'Alliance des villes suisses pour le climat

L'ASIC gère depuis le début 2011 le secrétariat de l'Alliance des villes suisses pour le climat, qui regroupe les 16 membres



suisse de l'Alliance pour le climat Europe. Ce regroupement, qui compte aujourd'hui plus de 1700 villes et communes de 26 Etats européens, poursuit depuis 1995 l'objectif commun, qui est de lutter contre le réchauffement climatique qui se profile; en tant qu'alliance de communes européennes et avec les peuples indigènes du bassin amazonien. Les activités suisses sont intégrées dans la commission technique Climat et environnement de l'ASIC.

Suite à la ratification par la Suisse de l'accord de Paris sur la protection du climat, une première rencontre annuelle a pu être organisée à la fin octobre 2018 à Baden, avec le soutien du Programme Climat – formation et communication de l'OFEV, rencontre intitulée plus largement «Alliance pour le climat Suisse». Quelque 40 communes ont répondu à l'invitation de s'informer directement auprès de l'OFEV sur l'Accord de Paris, la mise en œuvre de ce dernier prévue dans notre pays ainsi que le rôle éventuel des communes. Ce premier échange d'expériences et deux autres manifestations qui auront lieu en

2019 devraient inciter le plus grand nombre de communes possible d'inscrire à leur agenda communal la protection du climat comme tâche sociale et politique prioritaire
[Site web de l'Alliance pour le climat](#)

Autres thèmes de la commission technique Climat et environnement

- Pollution sonore/lumineuse et rayonnement des téléphones mobiles
- Atelier sur la protection de l'air en collaboration avec Cercl'Air
- Plan sectoriel dépôts en couches profondes
- Développements politiques et techniques dans le domaine de l'énergie et le climat au niveau suisse (collaboration avec l'Alliance pour le climat Europe) ■



Commission technique Énergie

Stratégies d'approvisionnement en gaz

De nombreuses villes et communes disposent de réseaux de gaz souterrains et sont sollicitées par leurs fournisseurs, dont certains leur appartiennent, qui s'enquêtent des perspectives de ce secteur d'activité. Les objectifs climatiques ambitieux fixés dans l'Accord de Paris sur le climat prévoient l'élimination progressive de la production de chaleur fossile au cours des 30 à 40 prochaines années. A cela s'ajoute le fait que la demande de chaleur diminue en raison de l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments. Il faut rechercher ici la meilleure solution économique possible pour cette transition. On mentionnera à titre d'exemples les potentiels que représentent le couplage sectoriel / convergence des réseaux et le biogaz / power to gas pour l'écologisation des réseaux gaziers. Les points de vue divergent selon le contexte; il ne s'agit pas de faire

mieux, mais de savoir comment s'adapter dans telles ou telles circonstances.

Du point de vue des villes, la question se pose de savoir si les réseaux de gaz seront encore globalement nécessaires à moyen terme, comment et dans quels domaines les rénovations à venir seront effectuées ou non, et comment le développement des réseaux de gaz et de chauffage urbain sera coordonné. Il s'agit également de clarifier qui décide en dernier ressort, qu'il s'agisse du souverain, des politiciens, des fournisseurs d'énergie ou des services communaux.

Mise en œuvre de modèles photovoltaïques «producteur consommateur» (prosumer)

Les modifications de la législation nationale en matière d'énergie apportées dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 ont donné une nouvelle dynamique aux modèles «producteur consommateur» dans le domaine du photovoltaïque, en particulier la possibilité de nouvelles communautés de consommation propre. D'une part, les

nouvelles réglementations posent un défi aux distributeurs d'énergie: baisse des ventes d'électricité, diminution des redevances d'utilisation du réseau, incertitudes quant à la courbe de charge, modification de la structure des coûts déconnectés par rapport aux modèles tarifaires actuels. On constate d'autre part de nouvelles opportunités pour de nouveaux produits et services ou de nouvelles possibilités au niveau de la gestion de la demande.

Autres thèmes de la commission technique Énergie

- Performance des pompes à chaleur
- Accord de Paris sur le climat et politique énergétique urbaine
- Mise en œuvre des prescriptions des cantons dans le domaine énergétique MoPec

Offres de formation continue



L'Association suisse Infrastructures communales ASIC offre une large palette de congrès, de cours et de séminaires portant sur de très nombreuses thématiques. Cette offre de formation continue s'adresse donc aussi bien aux collaborateurs qu'aux cadres des villes, des communes et des associations intercommunales.

Formations continues sur la gestion des déchets et le recyclage:

www.formation-dechets.ch

L'ASIC s'engage avec d'autres organisations spécialisées dans la conception et la réalisation de différentes offres de formation continue sur le thème de la gestion des déchets et du recyclage dans les villes et les communes. La palette d'offres est vaste; elle va du cours de base de deux jours au cours de niveau diplôme de 12 jours. La seule mise sur pied d'offres de formation globales exige énormément de ressources de la part des organisations spécialisées. La coopération entre les milieux concernés a permis d'utiliser des synergies et de

proposer une offre plus étoffée aux clients. C'est la raison pour laquelle l'ASIC s'engage dans ce cadre.

Cours pour chefs de voirie 2018

Le cours pour chefs de voirie a été organisé à trois reprises durant l'exercice, et ce, comme de coutume en avril et en octobre, ainsi qu'en septembre pour une troisième session rendue nécessaire en raison de la forte demande. Grâce à cette session supplémentaire, ce ne sont pas moins de 131 personnes qui ont pu participer à cette formation continue en 2018. Ce cours de deux jours, très apprécié des participants, est l'occasion d'acquérir des connaissances théoriques prodiguées par des praticiens dans les domaines de la propreté dans l'espace public, de l'entretien et de la maintenance des véhicules, des machines et des appareils, de la conservation de la valeur des infrastructures de génie civil, de l'élimination et du recyclage des déchets, de la communication et de la sécurité au travail ainsi que du service hivernal.

Séminaire Biodiversité en zone urbaine: une nature en proie au stress; pourquoi il faut agir maintenant

Le contact avec la nature dans l'environnement habité favorise la qualité de vie de la population urbaine. Les villes jouent un rôle important dans la préservation de la biodiversité suisse. Un séminaire sur la biodiversité a permis de montrer pour la première fois les exigences qui y sont concrètement liées. Les résultats de la recherche et de la pratique ont été combinés et on a cherché à dialoguer avec les acteurs qui se situent à l'interface ville-nature. Le Landhaus de Soleure a accueilli 96 personnes intéressées actives dans les domaines de la planification, de l'organisation, de la politique et de l'administration.

Séminaire pratique Gestion des immeubles dans les communes: tous les indicateurs sont au vert?

Le séminaire pratique sur la gestion immobilière s'adresse aux membres des autorités et aux collaborateurs de l'administration

communale qui s'occupent de l'immobilier d'entreprise. Ce séminaire a pour objectif de transmettre les éléments essentiels de ce genre de gestion. Cette offre de l'ASIC était parrainée par l'Association des directeurs cantonaux et communaux de l'immobilier (VSLI). Avec 10 participants, la tenue de ce séminaire à Zurich a connu un succès modéré. En 2019, l'ASIC reverra son offre et la proposera à nouveau en 2020.

Séminaire pratique: Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?

Le séminaire d'une journée s'est tenu en 2018 à Zurich avec 12 participants. Ce séminaire axé sur la pratique permet aux participants d'apprendre comment mettre en place une gestion réussie des infrastructures dans leur commune et comment développer les éléments dont ils disposent déjà. Le séminaire privilégie l'enseignement d'une approche pratique et d'une communication efficace avec les responsables politiques et le grand public. Le séminaire s'appuie sur les éléments clés contenus dans le manuel «Gestion des infrastructures». Des travaux de groupes permettent enfin aux participants de tester directement sur place les contenus appris à l'aide de quelques exemples et de faire ainsi ses premiers pas vers sa propre gestion des infrastructures. Le séminaire se tiendra également en 2019 dans le même cadre.

Séminaire KBOB: L'achat de prestations de planificateurs, d'ouvrages et de services avec des contrats cadres

Un séminaire pour les collaborateurs des services communaux de la construction et des immeubles a également été organisé en 2018 en collaboration avec la KBOB. Ce séminaire d'une demi-journée qui s'est tenu à Olten a réuni 23 personnes. Un séminaire d'une demi-journée sur le contrat d'entre-

prise générale (construction de bâtiments) et les contrats de construction de bâtiments et génie civil de la KBOB n'a pas suscité un intérêt suffisant dans les milieux concernés et n'a donc pu être réalisé.

Séminaire pratique: Gestion de voirie – Bien organiser une tâche à responsabilité

Les 32 personnes qui ont participé à ce séminaire pratique en 2018 connaissent désormais les tâches centrales liées à l'organisation d'une voirie pour les petites et moyennes communes. Elles connaissent les instruments de planification du travail, de reporting, d'organisation de l'espace et du terrain et les méthodes pour élaborer des standards. Les bases théoriques ont été présentées en prenant l'exemple du service de voirie d'Aarau. Les participants ont pu en tirer des enseignements pour l'organisation et la gestion de leur propre voirie. Dans le cadre du cours sur la gestion du personnel de la voirie, les participants ont notamment appris comment évaluer ce dernier, comment faire pour fédérer des équipes hétérogènes et comment gérer leur rôle de chefs de voirie avec toute l'assurance et la compétence nécessaires. En raison de la forte demande, le séminaire aura lieu au moins deux fois en 2019.

Atelier Protection de l'air dans les villes et les communes

En collaboration avec Cercl'Air, l'association qui regroupe des représentants des autorités suisses et des hautes écoles suisses qui traitent de la protection de l'air et de la protection contre le rayonnement non ionisant, l'ASIC a organisé un atelier d'une journée avec discussions techniques sur la protection de l'air. Une cinquantaine d'experts de la Confédération, des cantons et des communes ont échangé leurs expériences sur des thèmes spécifiques tels que les installations de chauffage au bois,

les instruments de travail, les transports publics et l'aménagement du territoire ainsi que les relations publiques.

Cours pratique Animaux sauvages en zone urbaine – Désamorcer et éviter les conflits et les dangers

Les animaux sauvages sont un spectacle agréable à voir dans les jardins et les espaces verts, mais provoquent des conflits dans les lotissements et les maisons. Une trentaine de responsables d'infrastructures de villes et de communes ont participé à un cours pratique de l'ASIC portant sur la question de savoir quels sont les conflits les plus pertinents en la matière et comment ils peuvent être atténués ou évités. Il s'est avéré que l'on pouvait faire beaucoup de choses au niveau de la protection et de la prévention des conflits avec des mesures relativement simples et peu coûteuses, mais l'intérêt pour ces dernières fait souvent défaut.

5^e congrès national sur le service hivernal

Le 5^e congrès national sur le service hivernal, qui s'est déroulé à Bienne avec 179 participants, s'adressait aux professionnels du service hivernal des communes et des villes ainsi que des services d'entretien cantonaux et aux membres des autorités. Les thèmes traités à cette occasion ont notamment été les suivants: élaboration de normes, pistes de luge, prescriptions relatives aux temps de travail et aux pauses, concepts de service hivernal ainsi que le big-data pour le service hivernal. En outre, les participants ont pu se faire une idée du service hivernal tel que mis en œuvre chez nos voisins allemands. Le 6^e congrès national sur le service hivernal aura lieu en automne 2020. ■

Congrès et séminaires en 2018: vue d'ensemble

Cours/séminaire	Date / lieu	Nombre de participants
Cours pour chefs de voirie avril	26 + 27 avril 2018 à Nottwil	44
Cours pour chefs de voirie septembre	26 + 27 septembre 2018 à Nottwil	44
Cours pour chefs de voirie octobre	25 + 26 octobre 2018 à Nottwil	43
Séminaire Biodiversité en zone urbaine: une nature en proie au stress; pourquoi il faut agir maintenant	16 mai 2018 à Soleure	96
Séminaire pratique Gestion des immeubles dans les communes: tous les indicateurs sont au vert?	29 mai 2018 à Zurich	10
Séminaire pratique: Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?	7 juin 2018 à Zurich	12
Assemblée générale 2018	15 juin 2018 à Bellinzone	29
Séminaire KBOB: L'achat de prestations de planificateurs, d'ouvrages et de services avec des contrats cadres	5 juillet 2018 à Olten (après-midi)	23
Séminaire pratique: Gestion de voirie – Bien organiser une tâche à responsabilité	29 août 2018 à Aarau 5 septembre 2018 à Aarau	16 16
Atelier: Protection de l'air dans les villes et les communes	13 septembre 2018 à Bienne	46
Cours pratique: Animaux sauvages en zone urbaine; désamorcer et éviter les conflits et les dangers	5 novembre 2018 à Sempach	26
5 ^e congrès national sur le service hivernal	7 novembre 2018 à Bienne	179
		Total 584



Organisation

Assemblée générale du 15 juin 2018 à Bellinzone

Lors de l'assemblée générale de l'OIC du 15 juin 2018 à Bellinzone, des étapes importantes ont été franchies pour l'avenir de l'Organisation Infrastructures communales. L'assemblée générale a notamment décidé que l'OIC sera transférée à l'Association suisse Infrastructures communales (ASIC) dotée d'une personnalité juridique propre dans le cadre de la révision des statuts de l'Union des villes suisses (UVS) en 2019. Cette adaptation s'explique par le fait que le statut de l'OIC, qui, en tant qu'organisation spécialisée de l'USV, n'était pas suffisamment clair sur le plan juridique. Les liens étroits avec l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses ne sont en rien modifiés.

Suite à l'approbation du transfert par l'assemblée générale de l'OIC, l'Association suisse Infrastructures communales a été officiellement fondée lors de l'assemblée constitutive de l'ASIC, qui sera opérationnelle à partir du 01.01.2019. Rien ne changera pour les membres de l'OIC – les prestations et cotisations annuelles restent inchangées

– et aucun changement n'interviendra non plus au sein de l'équipe du secrétariat de Berne.

Le président Alain Jaccard a informé du départ de deux membres du Comité de l'OIC, membres qu'il a tenu à remercier pour leur engagement. Reto Lindegger a œuvré au sein du Comité jusqu'en 2015 en tant que directeur de l'Association des Communes Suisses, fonction dont il a démissionné. Beat Ammann s'est engagé depuis 2002 dans la commission technique Eaux usées de l'OIC, dont il assurera la présidence à partir de 2007 et la vice-présidence depuis 2009. Le Comité le remercie pour son engagement de tous les instants en faveur du positionnement et du développement de l'association.

Le Comité a été renforcé avec Christoph Niederberger, directeur de l'Association des Communes Suisses ainsi qu'avec Felix Schmid, responsable de l'énergie a.i. de la ville de Zurich en tant que président a.i. de la commission technique ainsi que Marco Sonderegger, responsable de l'élimination des déchets de St-Gall, en tant que nouveau président de la commission technique Eaux usées.

Prix d'innovation OIC 2018

Après l'assemblée générale, le prix d'innovation OIC a été décerné pour la première fois. C'est la ville de Thoune qui l'a remporté pour son rôle de premier plan dans l'acquisition d'un véhicule électrique de collecte des déchets. Le projet primé a convaincu le jury en raison de sa combinaison d'innovations techniques, sa contribution à la protection du climat et son rôle de pionnier dans d'autres projets similaires du secteur public. L'information dynamique et efficace de la population sur le circuit énergétique fermé a également été convaincante selon le jury. Figuraient dans la liste des finalistes la plateforme numérique collective pour la demande de permis de fouilles des villes de Pully et de



Morges ainsi que la nouvelle expérience interactive pour les visiteurs de l'usine de recyclage des déchets de Thurgovie. Le jury a par ailleurs salué la plateforme de gestion électronique des villes de Suisse romande comme un projet d'e-government réussi. Le jury a salué la visite de l'usine d'incinération des déchets comme un projet novateur, qui permet d'expliquer de manière moderne et attrayante le recyclage des déchets à toutes les générations.

Comité: Préparation de la nouvelle association et changement de générations

Le Comité tient deux séances par année et fixe à cette occasion les objectifs annuels et le budget. Il coordonne parallèlement les travaux des commissions techniques. En 2018, les travaux du Comité se sont surtout concentrés sur la préparation de la création de la nouvelle association, dont il a fallu discuter et décider des nouveaux statuts, d'un nouveau règlement interne ainsi que d'une nouvelle identité visuelle.

Parallèlement à la création de la nouvelle association, il a également fallu remplacer en 2018 certains départs à la retraite liés à l'âge. Beat Ammann sera remplacé par Stephan Flury et Marco Sonderegger qui assureront la vice-présidence conjointement. Marco Sonderegger prend la présidence de la commission technique Eaux usées de Beat Ammann. Après la démission de Bruno Bébié en 2018, la présidence de la commission technique Energie assurée ad intérim par Félix Schmid sera assurée en 2019 par Silvia Banfi, nouvelle responsable énergie de la ville de Zurich, tandis que Matthias Nabholz, chef de l'Office de l'environnement et de l'énergie du canton de Bâle-Ville, remplacera le président de la commission technique Climat et environnement, qui officiait depuis de nombreuses années.

Secrétariat

Alex Bukowiecki Gerber:
directeur (90%)

Dossiers gestion des déchets, des eaux usées, des routes, des immeubles et des infrastructures ainsi que passation des marchés

Daniel Lehmann Pollheimer:
directeur adjoint (80%)

Dossiers Energie, climat, protection de l'environnement, téléphonie mobile, durabilité

Romana Kocher:
communication (80%) jusqu'en sept. 2018

Rédaction Newsletter, site web, marketing, direction de projet Prix d'innovation, soutien de l'administration

Doris Fricker:
communication (50%) à partir de sept. 2018

Rédaction Newsletter, site web, marketing, direction du projet Nouvelle image de l'ASIC

Stephanie Glutz:
Administration et manifestations (80%)

Administration de l'ASIC, organisation de congrès et séminaires, soutien administratif des commissions techniques

Susanne Gasser:
Finances

Susanne Gasser est responsable des finances et du personnel auprès de l'Union des villes suisses, elle est également responsable de la comptabilité financière OIC/ASIC. ■



Alexandre Bukowiecki Gerber



Daniel Lehmann Pollheimer



Doris Fricker



Stephanie Glutz



Susanne Gasser

Membres 2018

Villes et communes

Aadorf	Fribourg	Niedergösgen	Stettlen
Aarau	Fully	Niederhasli	Subingen
Aarburg	Gaiserwald	Nyon	Sulgen
Aarwangen	Genève	Oberägeri	Sursee
Adliswil	Geroldswil	Oberbipp	Tägerwilen
Aesch	Giswil	Oberglatt	Teufen
Arbaz	Gland	Oberkulm	Thalwil
Arosa	Glarus	Obersiggenthal	Therwil
Aubonne	Glarus Nord	Oberwil BL	Thun
Avenches	Goldach	Oftringen	Twann-Tüscherz
Ayent	Gossau ZH	Ollon	Unterägeri
Baden	Gretzenbach	Olten	Unterseen
Bagnes	Grindelwald	Orbe	Untersiggenthal
Bätterkinden	Hägendorf	Ostermundigen	Urdorf
Belp	Herisau	Otelfingen	Urtenen-Schönbühl
Berikon	Horw	Payerne	Uster
Bern	Hütten	Peseux	Vaz/Obervaz
Bever	Illnau-Effretikon	Pfäffikon ZH	Vevey
Biberist	Kirchlindach	Pieterlen	Volketswil
Biel-Benken	Kloten	Préverenges	Wädenswil
Biel/Bienne	Köniz	Pully	Wald
Binningen	Kreuzlingen	Reinach BL	Wallisellen
Birmensdorf	Küsnacht	Renens	Wangen-Brüttisellen
Bonstetten	Küssnacht am Rigi	Richterswil	Wigoltingen
Bottmingen	Lachen SZ	Rolle	Wil
Bourg-en-Lavaux	Langenthal	Romont	Winterthur
Bülach	Langnau i.E.	Rothenfluh	Wittenbach
Burgdorf	Lausanne	Rüschlikon	Witterswil
Bussigny-près-Lausanne	Lenk	Saanen	Wollerau
Caslano	Leukerbad	Saillon	Würenlos
Château-d'Oex	Locarno	Saint-Prex	Yverdon-les-Bains
Chur	Lugano	Sarnen	Zermatt
Commugny	Lutry	Schaffhausen	Zofingen
Corcelles-près-Payerne	Luzern	Schiers	Zollikofen
Crissier	Lyss	Schlieren ZH	Zollikon
Davos	Martigny	Schmerikon	Zuchwil
Delémont	Meikirch	Schmitten	Zug
Dietikon	Meisterschwanden	Schwarzenburg	Zumikon
Dübendorf	Mönchaldorf	Schwerzenbach	Zürich
Duggingen	Monthey	Seedorf	Zweisimmen
Ecublens	Montreux	Sierre	
Egnach	Morges	Sion	
Einsiedeln	Moudon	Solothurn	
Embrach	Mümliswil-Ramiswil	Speicher	
Epalinges	Münchenbuchsee	St. Gallen	
Estavayer-le-Lac	Münsingen	St. Moritz	
Fehraltorf	Murgenthal	Stadel	
Flawil	Muri b. Bern	Steffisburg	
Fraubrunnen	Murten	Stein AG	
Freienbach	Neuchâtel	Steinmaur	

Associations intercommunales

Abwasserverband Aarburg
 Abwasserverband der Region Sense-Oberland
 A-Region, Rorschach
 ABVO Oberengadin/Bergell, Samedan
 ara region bern ag, Herrenschwanden
 ARA Thunersee, Uetendorf
 ARA Worblental, Worblaufen
 Avag, AG für Abfallverwertung, Jaberg
 ERZO Entsorgung Region Zofingen, Oftringen
 GAF Gemeindeverband Abfallbewirtschaftung Unteres Fricktal, Olsberg
 Gemeindeverband ARA Ins-Müntschemier
 GEVAG Gemeindeverband für Abfallentsorgung Graubünden, Untervaz
 GVRZ Gewässerschutzverband der Region Zugersee–Küssnachtersee–Ägerisee, Kläranlage Schönau, Cham
 KVA Thurgau, Weinfelden
 REAL Recycling, Entsorgung, Abwasser, Luzern
 SADEC SA, Nyon
 SATOM Usine d'incinération Valais/Vaud, Monthey
 STRID SA, Yverdon-les-Bains
 Valorsa SA, Penthaz
 VKA Verband für Kanalisation und Abwasserreinigung, Nidau
 ZAB Zweckverband Abfallverwertung Bazenhaid
 ZEBA Zweckverband der Zuger Einwohnergemeinden für die Bewirtschaftung von Abfällen, Cham
 ZAKU Zentrale Organisation für Abfallbewirtschaftung im Kanton Uri

Cantons

Kanton Basel-Stadt, Bau- und Verkehrsdepartement
 Kanton Bern, Amt für Wasser und Abfall
 Kanton Uri, Amt für Umweltschutz, Abteilung Gewässerschutz
 Kanton Zürich, Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft

Donateurs (personnes morales)

ANTA SWISS AG, Rümlang
 Basler & Hofmann AG, Zürich
 BL Silobau AG, Gossau
 BWaste Suisse AG, Schönenwerd
 Contena-Ochsner AG, Urdorf
 CSC Déchets SA, Tramelan
 DAS BERATUNG GmbH, Chur
 Energie 360° AG, Zürich

ewp Ingenieure | Planer | Geometer, Effretikon
 Flughafen Zürich AG
 GETAG Entsorgungs-Technik AG, Fulenbach
 GVS Glas Verbund Schweiz AG, Dagmersellen
 IGORA-Genossenschaft, Thalwil
 J. Grimm AG, Oetwil am See
 K. Müller AG, Wallisellen
 Meier und Partner AG, Weinfelden
 Paul Wolff AG, Niedergösgen
 Plastic Omnium AG, Basel
 Practica AG, Ebikon
 Regio Recycling Management AG, Bazenhaid
 SAC-O-MAT AG (Schweiz), St. Erhard
 Schwendimann AG, Münchenbuchsee
 SRS Swiss Recycling Services AG, Allschwil
 Swico, Zürich
 TBF + Partner AG Planer und Ingenieure, Zürich
 TEXAID Textilverwertungs-AG, Schattdorf
 textor-engineering.ch
 Vetropack AG, Vetrorecycling, Bülach
 VetroSwiss, Bern
 Villiger Entsorgungssysteme AG, Oberrüti
 WIFpartner AG, Zürich
 Zimmermann Dienstleistungen GmbH, Oberägeri
 Ziswiler AG, A-Z Recycling, Bern

Donateurs (personnes physiques)

C. Bähr
 P. Clazolari
 P. Delcourt
 A. Ettwein
 R. Gnos
 D. Laube
 B. Oppliger

Membres d'honneur

U. Geissmann, Bremgarten BE
 H.P. Tobler, St. Gallen
 G. Neuhold, Horgenberg

Effectif des membres au:	1 ^{er} janvier 2018	31 décembre 2018
Catégorie	Nombre	Nombre
Villes et communes	189	188
Associations intercommunales	25	24
Cantons	4	4
Donateurs (personne morale)	33	31
Donateurs (personne physique)	7	6
Membres d'honneur	3	3
Total des membres	261	256

Légère diminution du nombre de membres

Par rapport à l'exercice précédent, l'effectif de l'ASIC comptait cinq membres en moins à la fin 2018: ont démissionné trois communes, dont une à la suite d'une fusion, une association intercommunale ainsi que trois membres donateurs. Deux communes se sont affiliées.

Comité et commissions techniques

Etat fin 2018

Comité

Alain Jaccard, Chef du service Infrastructures et gestion urbaine, Ville de Morges (Président)
 Renate Amstutz, Direktorin, Schweizerischer Städteverband
 Antoine Benacloche, Ingénieur communal, Ville de Neuchâtel
 Stephan Flury, Bereichsleiter Infrastrukturen und Raumentwicklung, Gemeinde Sarnen
 Gerald Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen
 Harry Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 Gregor Maurer, directeur d'Epura SA, Ville de Lausanne
 Christoph Niederberger, Direktor, Schweizerischer Gemeindeverband
 Hans Ulrich Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBa, Cham
 Felix Schmid, Stv. Energiebeauftragter, Stadt Zürich
 Albert Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren
 Marco Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen

Commissions techniques permanentes

Commission technique Déchets

H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBa, Cham (Präsident)
 A. Basler, Leiter Abfallbewirtschaftung, Gemeinde Köniz
 Th. Bieri, Leiter Entsorgungslogistik ERZ, Stadt Zürich
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
 G. Clément, Responsable du secteur Conseil – acquisition – valorisation SATOM, Monthey
 C. Costa, Directrice Valorsa SA, Penthaz
 F. Dunand, Chef du secteur voirie, Ville de Fribourg
 D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 L. Fornara, Dicastero servizi urbani, Città di Lugano
 S. Gorgerat, Adjoint, Ville de Pully
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
 J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
 E. Hostettler, Responsable de la Voirie, Ville de Morges
 S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
 M. Lorenzi, Chef de Service Voirie – Ville propre, Ville de Genève
 W. Matter, Leiter Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
 G. Maurer, Service d'assainissement, Ville de Lausanne
 D. Rychener, Leiter Technische Betriebe, Stadt Thun
 J.-P. Schindelholz, Directeur STRID SA, Yverdon-les-Bains
 M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen
 P. Steiner, Geschäftsführer, Verband KVA Thurgau, Weinfelden
 Th. Stirnemann, Leiter Werkhof, Stadt Baden
 J. Stünzi, Leiter Entsorgung, Stadt Winterthur
 D. Vergari, Bereichsleiter Abfallwirtschaft REAL, Emmenbrücke
 H. Zurkirchen, Leiter Werkdienste, Stadt Luzern
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Eaux usées

M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen (Präsident)
 R. Aeby, Betriebsleiter ARA, Ville de Fribourg
 B. Ammann, Direktor ara region bern ag, Herrenschwanden
 U. Ammann, Dienstzweigleiter Abwasser, Gemeinde Köniz
 R. Arpagaus, Stadtingenieur, Stadt Chur
 B. Bangarter, Geschäftsführer ARA Thunersee, Uetendorf
 J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
 B. Kobler, Geschäftsführer, GVRZ Cham
 T. Lasseur, Chef de Service, Commune de Pully
 G. Maurer, Directeur d'EPURA SA, Ville de Lausanne

A. Schuler, Projektleiter, ara region bern ag, Herrenschwanden
 U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Winterthur
 P. Wiederkehr, Stv. Direktor ERZ, Stadt Zürich
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Routes

G. Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Präsident)
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
 F. Dunand, Chef du secteur voirie, Ville de Fribourg
 D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 A. Flück, Leiter Erhaltungsplanung, Stadt Basel
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Wil
 D. Göbbels, Vertreter VSS, Zürich
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
 P. Hirsiger, Leiter Strasseninspektorat, Stadt Winterthur
 P. Kessler, Ressortleiter Werterhalt und Support, Stadt Luzern
 M. Koch, Leiter Abteilung Tiefbau, Stadt Baden
 S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
 T. Laufer, Leiter Planung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 A. Levet, Ingénieur, Ville de Pully
 M. Lorenzi, Chef de Service Voirie – Ville propre, Ville de Genève
 M. Mani, Projektleiter Unterhalt, Gemeinde Köniz
 M. Pola, Strasseninspektor, Kanton Zürich
 S. Portmann, Bauverwalter, Gemeinde Murten
 P. Schädeli, Leiter Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
 H. Schneebeli, Geschäftsbereichsleiter Werterhaltung, Stadt Zürich
 M. Schweizer, Leiter Strassen und Kunstbauten, Kanton Basel-Stadt
 M. Ultsch, Geschäftsbereichsleiter ERZ, Stadt Zürich
 F. Volpi, Chef de l'unité nettoiement, Ville de Genève
 R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
 P. Widmer, Strasseninspektor, Stadt Thun
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Immobilières

A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren (Präsident)
 M. Adam, Leiter Portfolio- und Umweltmanagement, armasuisse, Bern
 R. Borner, Geschäftsleiter Immobilien, Basel-Stadt
 J. Dreyer, Leiterin Stab Immobilien, Stadt Zürich
 P. Kräuchi, Leiter Immobilien, Stadt Burgdorf
 D. Müller, Leiter Liegenschaften, Stadt Aarau
 M. Pellet, Liegenschaftsverwalter, Gemeinde Murten
 R. Rolli, Leiterin Immobilienmanagement, Stadt Bern
 F. Wadenpohl, Leiter Immobilien, Stadt Wädenswil
 A. Wimmer, Vertreterin KBOB, Bern
 D. Züger, Leiter Liegenschaften, Stadt Adliswil
 T. Zumthurn, Leiter Stadtliegenschaften, Stadt Thun
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Gestion des infrastructures

L. Abu-Talib, usic, Bern
 B. Adey, ETH Zürich, Zürich
 Ch. Brot, Bereichsleiter Tiefbau und Umwelt, Gemeinde Embrach
 D. Dominguez, Bundesamt für Umwelt BAFU, Bern
 S. Flury, Leiter Infrastruktur und Raumentwicklung, Gemeinde Sarnen
 P. Gauch, Leiter Werkdienste, Gemeinde Horw

R. Hajdin, IMC GmbH, Zürich
 S. Hasler, Direktor VSA, Zürich
 Ch. Heitz, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW, Winterthur
 D. Lukic, Stv. Geschäftsführer Infra Suisse, Zürich
 S. Mathys, Leiter Bau und Werke, Gemeinde Fehraltorf
 H. Mutzner, Fachhochschule Nordwestschweiz, Windisch
 A. Olschewski, Leiter Bereich Wasser, Schweizerischer Verein des Gas- und Wasserfachs SVGW, Zürich
 J. Picarel, Teamleiterin Geoinformation und Werterhaltung, ewp AG, Effretikon
 A. Rieder, Leiter Wasserverteilung, Stadt Zürich
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Climat et environnement

M. Aeple, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 M. Gassner, Projektleiter Energie, Mobilität, Umwelt, Stadt Thun
 B. Wyss-Käppeli, Projektleiter Mobilität, Energie, Umwelt, Stadt Burgdorf
 W. Fassbind, Leiter Fachstelle Energie, Stadt Zug
 B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
 A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen (Präsident)
 G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
 Ch. Haupt, Umweltfachstelle, Stadt Aarau
 Y. Rochat, Conseiller administratif, Ville de Vernier
 G. Schmid, Leiter Umweltschutz, Stadt Luzern
 P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
 R. Schneider, Leiter Abteilung Planung und Bau, Gemeinde Windisch
 A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
 K. Tschanz, Leiter Fachbereich Umweltpolitik, Stadt Zürich
 N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
 D. Lehmann Pollheimer, Stv. Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Commission technique Énergie

U. Bernasconi, Dicastero sviluppo territoriale, Lugano
 Th. Büchner, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 V. Cerda, Cheffe du service, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
 K. Egger, EnergieSchweiz für Gemeinden, Ettenhausen
 W. Fassbind, Stadtökologe, Leiter Umwelt/Energie, Stadt Zug
 B. Gut, Umweltschutz, Stadt Luzern
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 A. Stämpfli, Projektleiter Energie und Umweltschutz, Gemeinde Köniz
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 S. Markert, Energiefachstelle, Stadt Bern
 K. Marti, Energieberatung Seeland, Biel
 U. Meuli, Bundesamt für Energie, Ittigen
 G. Ohana, Délégué à l'énergie, Ville de Lausanne
 G. Hafner, Leiter Energiestrategie, Stadt Zürich
 A. Rüedi, Bauleiter, Fachstelle Energie und Nachhaltigkeit, Stadt Chur
 F. Schmid, Stv. Energiebeauftragter, Stadt Zürich (Präsident a.l.)
 H. Wiher, Leiter Energie und Technik, Stadt Winterthur
 N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne

F. Zaugg, Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 D. Lehmann Pollheimer, Stv. Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Autres groupes de travail

Controlling des coûts et des prestations – entretien des routes

M. Bräm, Leiter Ausführung, Tiefbauamt, Stadt Zürich
 L. Brechbühl, Leiter Werkhof, Gemeinde Ostermundigen
 D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Wil
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
 S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
 Th. Lassueur, Chef de service, Ville de Pully
 M. Meier, Controlling Stadtreinigung ERZ, Stadt Zürich
 M. Messerli, Betriebsleiter, Stadt Baden
 R. Milz, Leiter Zentrale Dienste, Stadt St. Gallen
 A. Morf, Leiter Administration Tiefbauamt, Stadt Winterthur
 B. Rüegg, Leiter Fachassistenz Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
 R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
 J. Widmer, Bereichsleiter A+F, Stadt Luzern
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Réseaux de canalisations

U. Ammann, Dienstzweigleiter Abwasser, Gemeinde Köniz (Vorsitz)
 M. Arnold, Betriebsmechaniker, GVRZ Cham
 M. Asanger, Leiterin Siedlungsentwässerung/Naturgefahren, Stadt Luzern
 V. Bänziger, Leiter Stadtentwässerung, Stadt St. Gallen
 U. Castellazzi, Leiter Tiefbau, Stadt Chur
 A. Fallegger, Leiter Unterhalt Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
 R. Flückiger, Betriebsleiter Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
 R. Graven, Abteilungsleiter Tiefbau, Gemeinde Zermatt
 Ch. Güdel, Leiter Infrastrukturen, Stadt Winterthur
 M. Hofmann, Bau- und Verkehrsdepartement, Kanton Basel-Stadt
 Th. Keller, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Zug
 P. Kradolfer, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Biel-Bienne
 H. Lamp, Geschäftsbereichsleiter Entwässerung, Stadt Zürich
 U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Winterthur
 D. Wigger, Leiter Projekte/QS, GVRZ Cham
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale Infrastruktur

Alliance des villes suisses pour le climat

M. Aeple, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 M. Gassner, Planungsamt, Umwelt, Stadt Thun
 B. Wyss-Käppeli, Baudirektion, Stadt Burgdorf
 B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
 A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
 Y. Rochat, Conseiller administratif, Ville de Vernier
 P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
 R. Schneider, Leiter Abteilung Planung und Bau, Gemeinde Windisch
 A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern

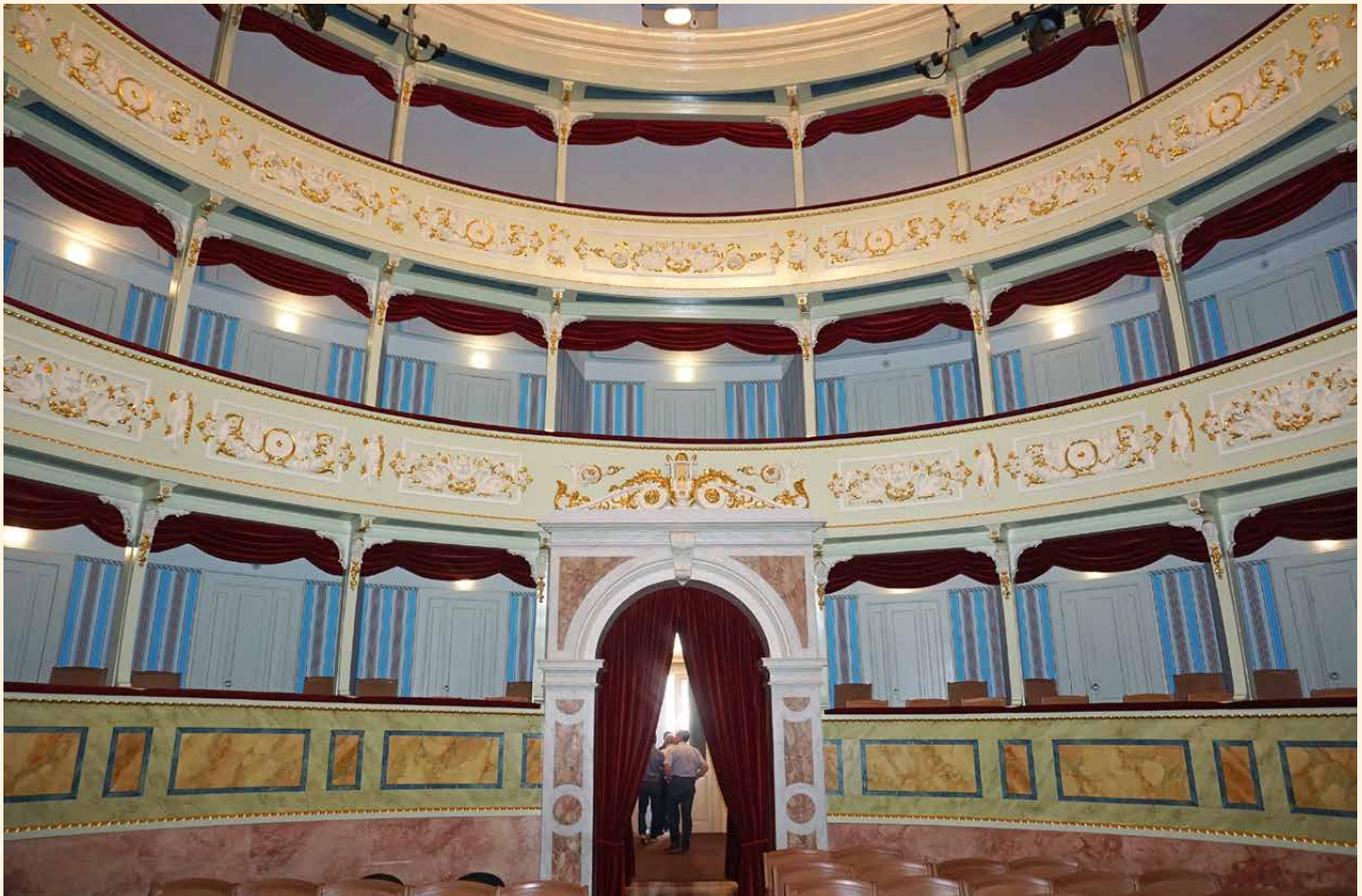
K. Tschanz, Leiter Fachbereich Umweltpolitik, Stadt Zürich
N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
D. Lehmann Pollheimer, Stv. Geschäftsführer, Schweizerischer
Verband Kommunale Infrastruktur

**Groupe d'accompagnement pour les cours
destinés aux chefs de voirie**

R. Dietrich, Stv. Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Vorsitz)
B. Bienz, Strasseninspektorat, Stadt Luzern
S. Glutz, Veranstaltungen, Schweizerischer Verband Kommunale
Infrastruktur
C. Hobi, dia-logue Beratung & Training GmbH, Freienbach
Ch. Jordi, Stv. Leiter Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
R. Lutz, Projektleiter, Stadt Bern
H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
R. Stocker, Eidg. dipl. Bauleiter Tiefbau, Luzern
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Schweizerischer Verband Kommunale
Infrastruktur

Organe de contrôle

Blaser Treuhand AG, Bern



Compte d'exploitation 1.1. – 31.12.

	2018		2017	
	CHF	%	CHF	%
Produits				
Cotisations	431'100.00		429'000.00	
Cotisations Alliance climatique des villes suisses	12'175.00		12'405.00	
Produits projets Alliance climatique des villes suisses	13'927.60		0.00	
Contributions aux coûts OKS	9'200.00		9'200.00	
Cours pour chefs de voirie	120'285.00		85'975.20	
Séminaires	45'897.30		7'240.15	
Congrès	89'441.60		87'246.55	
Publications	10'011.75		12'210.90	
Service-conseils / Honoraires généraux	0.00		0.00	
Divers	10'000.00		7'500.00	
Dissolution provisions (management infrastruct.)	0.00		0.00	
Total des produits	742'038.25	100.0	650'777.80	100.0
Charges				
Charges directes				
Cours pour chefs de voirie	87'537.85		62'153.95	
Séminaires	39'660.89		6'746.10	
Congrès	69'954.95		71'012.25	
Publications	5'441.50		17'951.85	
Provisions pour des projets	0.00		0.00	
Divers	9'952.70		10'755.30	
	-212'547.89	-28.6	-168'619.45	-25.9
Comité/commissions				
Frais/projets généraux/comité	5'186.75		6'601.00	
Commission technique Déchets	10'666.27		12'622.30	
Commission technique Eaux usées	3'272.80		5'634.90	
Commission technique Routes	3'884.10		13'866.90	
Commission technique Énergie	2'640.65		1'311.75	
Commission technique Immobiliers	256.85		1'957.80	
Commission technique Climat & Environnement	7'876.24		1'304.20	
Commission technique Gestion des Infrastructures	3'234.50		714.70	
Alliance des villes suisses pour le climat	26'102.60		12'405.00	
	-63'120.66	-8.5	-56'418.55	-8.7
Frais de personnel				
Autres frais du personnels	347.65		2'695.25	
	347.65	0.0	2'695.25	-0.4
Charges administrations				
Coûts de l'UVS	385'000.00		380'000.00	
Produits imprimés	927.90		792.65	
Littérature	1'596.98		1'361.78	
Rapport de gestion / infos aux membres / traductions	17'588.90		18'156.30	
Informatique	9'068.12		2'995.50	
Publicité	5'777.95		0.00	
Frais de banque	287.99		267.00	
Divers frais d'exploitation	819.21		1'701.10	
Coûts du projet réorganisation OKI	14'964.70		0.00	
	-436'031.75	-58.8	-405'274.33	-62.3
Total charges	-712'047.95	-96.0	-633'007.58	-97.3
Bénéfice net	29'990.30	4.0	17'770.22	2.7

Bilan au 31.12.

	2018		2017	
	CHF	%	CHF	%
Actifs				
Fonds de roulement				
Actifs réalisables à court terme				
Caisse	1'044.90		591.20	
Compte postale 30-37369-6	292'565.85		271'522.01	
Compte postale 30-712614-7	57'607.80		38'235.25	
BECB Berne, compte courant	23'448.08		23'465.08	
Administration des finances Zurich, cpte placement	370'468.20		370'468.20	
Créances				
Livraisons / prestations	16'336.40		4'240.50	
Autre créances à court terme				
Autre créances à court terme	8'288.26		462.00	
Total du fonds de roulement	769'759.49	85.5	708'984.24	84.5
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières				
Dépôt membres OKS	130'338.29		130'297.99	
Total des actifs immobilisés	130'338.29	14.5	130'297.99	15.5
Total du bilan	900'097.78	100.0	839'282.23	100.0

Passifs

Fonds étrangers				
Dettes à court termes				
Livraisons / prestations	15'430.05		12'385.85	
Autres dettes à court terme				
UVS Berne, compte courant	66'955.47		44'173.47	
Alliance climatique des villes suisses, compte courant	44'211.74		26'963.89	
Passifs transitoires	0.00		0.00	
Total dettes à court terme	126'597.26		83'523.21	
Fonds empruntés à long terme				
Dettes déposants OKS	130'338.29		130'297.99	
Provisions				
Management des Infrastructures	63'176.00		63'176.00	
Publications	25'400.90		25'400.90	
Cours de gestion	10'000.00		10'000.00	
Etude récupération du phosphore	0.00		12'289.10	
Projets	120'000.00		120'000.00	
Administration générale	50'000.00		50'000.00	
Total fonds empruntés à long terme	398'915.19		411'163.99	
Total fonds étrangers	525'512.45	58.4	494'687.20	58.9
Fonds propres				
Fortune au 1 ^{er} janvier	344'595.03		326'824.81	
Bénéfice net (+)	29'990.30		17'770.22	
Total fonds propres	374'585.33	41.6	344'595.03	41.1
Total du bilan	900'097.78	100.0	839'282.23	100.0

**Fachorganisation
Kommunale Infrastruktur**
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 28. Februar 2019

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur, für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG



Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leitender Revisor
Revisionsexperte



Dr. Michael Blaser
Dipl. Math ETH
Dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilage: Jahresrechnung



Source des illustrations

Rolf Siegenthaler, www.ansicht.net

123rf.de

Alex Bukowiecki

Christina Brisset

Daniel Lehmann

Couverture

Pages 5, 7, 16 portraits

Pages 3, 9, 10

Pages 4, 6, 8, 11, 21

Page 13

Page 15

Traduction

Félix Glutz, adapteam.ch, Vouvry

Layout, graphique

typo.s Eveline Schmid

Impression

Ediprim AG

Papier

Cocoon FSC Recycling

Papier 100% recyclé

Couverture et contenu

ASIC

Monbijoustrasse 8

Case postale

3001 Berne

Tél. 031 356 32 42

info@infrastructures-communales.ch

www.infrastructures-communales.ch